Image not found or type unknown

Refus CNAPS convoyeur de fond

Par **Kakouk**, le **14/02/2020** à **11:11**

Bonjour j'aimerais être convoyeur de fond mais j'ai eu une affaire devant les tribunaux pour des faits de violence qui figure sur mon T.A.J , j'aimerais savoir si c'est possible de faire une demande d'effacements du B2 et si oui , comment ? Car le CNAPS vérifie mon b2 et il faut avoir un casier judiciaire vierge .

merci a vous

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés